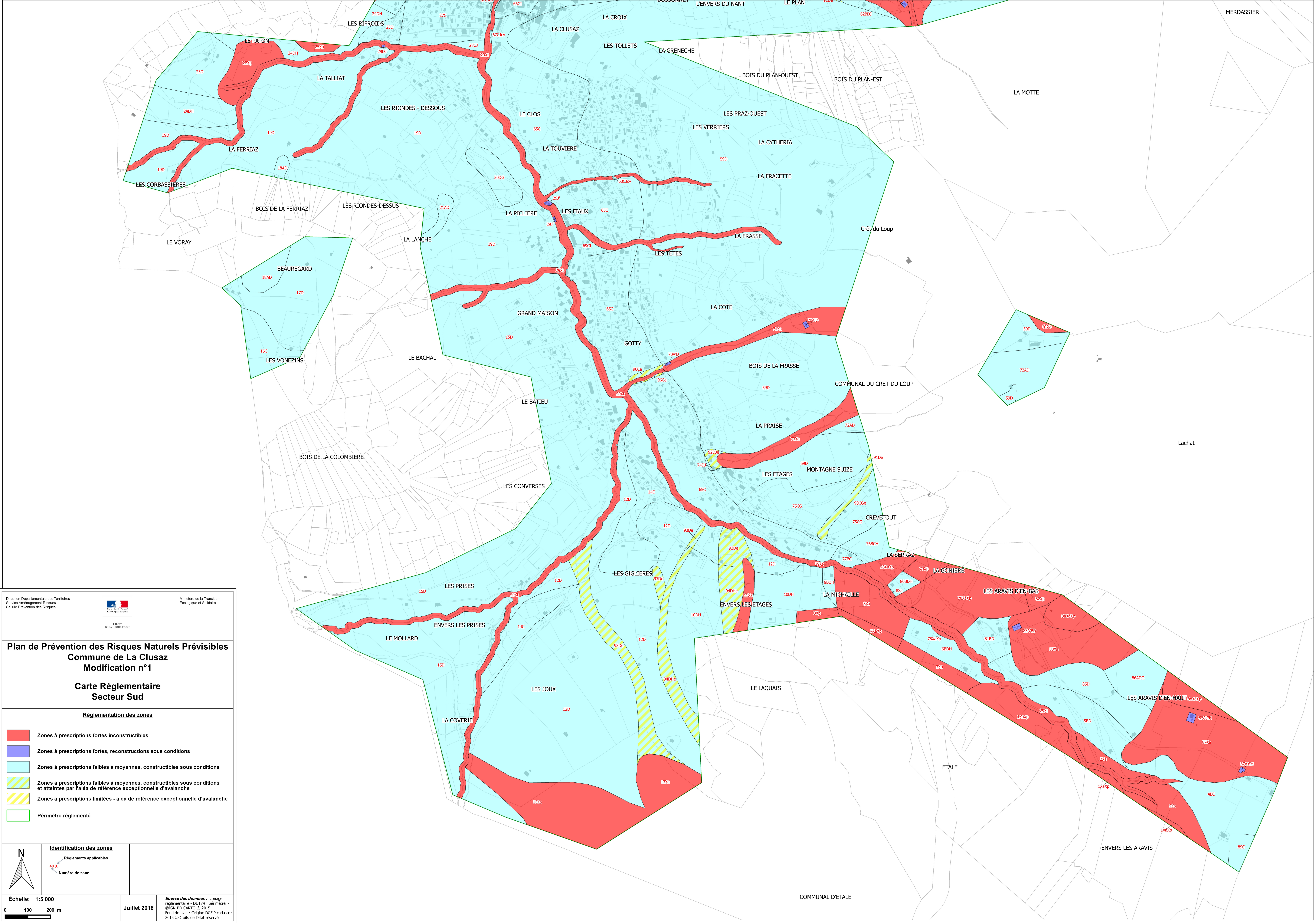




Direction Départementale des Territoires
Service Aménagement Risques
Cellule Prévention des Risques


PROJET DE LA MOTTE-SAUVAGE

Ministère de la Transition
Écologique et Solidaire

Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles
Commune de La Clusaz
Modification n°1

Carte Réglementaire
Secteur Sud

Réglementation des zones

Zones à prescriptions fortes inconstructibles

Zones à prescriptions fortes, reconstructions sous conditions

Zones à prescriptions faibles à moyennes, constructibles sous conditions

Zones à prescriptions faibles à moyennes, constructibles sous conditions et atteintes par l'aléa de référence exceptionnelle d'avalanche

Zones à prescriptions limitées - aléa de référence exceptionnelle d'avalanche

Périmètre réglementé

N

Identification des zones

Règlements applicables

40 X

Numéro de zone

Échelle: 1:5 000

0 100 200 m

Juillet 2018

Source des données : zonage réglementaire - DD74 ; périmètre - ©IGN-BD CARTEO ® 2015
Fond de plan : Origine DGFiP cadastre 2015 ©Droits de l'Etat réservés